

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PAYS VAL DE LOIRE NIVERNAIS
(PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL)

SEANCE DU 28 JUIN 2023

N° de délibération : 14/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit juin à dix-neuf heures, les membres du Comité du Pays Val de Loire Nivernais se sont réunis à Nevers, suite à une convocation qui leur a été adressée par le Président du Pays Val de Loire Nivernais, conformément aux articles L2121-10 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE : 49 PRESENTS : 27 VOTANTS : 32
DATE DE LA CONVOCATION	21/06/2023
VOTE	POUR : 32 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Étaient présents :

Adrien AUFEVRE, Michel BARRIERE, Fabrice BERGER, Pierre BILLARD, Hicham BOUJLILAT, Sylvain COINTAT, Françoise CROTTET-FIGEAT, Christophe FRAGNY, François GAUTHERON, Rose-Marie GERBE, Eric GUYOT, Julien JOUHANNEAU, Isabelle KOZMIN, Raymond LE VAN, Jacques MERCIER, Rémy PASQUET, Yves RAVET, Olivier SICOT, Henri VALES, Christine VINGDIOLET et Anne WOZNIAK

Étaient présents en tant que suppléants :

Sylvie DUPART-MUZERELLE, Lucienne LAPERTOT, Patrick RAPEAU, Mahamadou SANGARE, Sophian SAOULI et Marie-Hélène TREFOUEL

Étaient représentés (pouvoirs) :

Sylvie CANTREL a donné pouvoir à Julien JOUHANNEAU
Manuel DE JESUS a donné pouvoir à Fabrice BERGER
Jean-Louis GUTIERREZ a donné pouvoir à Eric GUYOT
Céline MORINI a donné pouvoir à Mahamadou SANGARE
Denis THURIOT a donné pouvoir à Sophian SAOULI

Madame Christine VINGDIOLET est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Demande de subvention séminaire revitalisation centre-bourg

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

La revitalisation des centres-bourgs est un axe stratégique majeur pour relancer l'attractivité du territoire. Depuis 2015, plus d'une vingtaine de petites villes et villages se sont lancés dans l'aventure, accompagnées dans leurs démarches et stratégies par le Pays Val de Loire Nivernais (soutien à la mise en œuvre d'études de revitalisation, ingénierie opérationnelle et financière...), et par l'Etat et les collectivités, via différents dispositifs (Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain, Centralités...).

En lien avec leurs habitants, ces communes ont engagé diverses actions : opérations d'aménagement des espaces publics, rénovation de l'habitat insalubre, requalification de locaux vacants et installation de commerces, mise en place de nouveaux services aux habitants...

L'événement du 10 mai, organisé par le Pays Val de Loire Nivernais en partenariat avec la ville de Nevers et Nevers Agglomération, a constitué un point d'étape dans la dynamique territoriale de revitalisation, permettant de prendre acte des difficultés et des marges de progression, considérer la revitalisation comme une opportunité d'aménager autrement le territoire et poser des jalons pour l'avenir.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses		Financements	
Prestataires et intervenants	7 245 €	Conseil Départemental (80%)	11 247,04 €
Restauration	2 912 €		
Communication	3 601,80 €	Autofinancement (20%)	2 811,76 €
Frais divers	300 €		
TOTAL	14 058,80 €	TOTAL	14 058,80 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- valide le projet et le plan de financement ;
- autorise le Président à solliciter les subventions et à signer tous les documents liés à ces demandes.

Le Président,
Eric GUYOT



Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 28 juin 2023

